



Retour sur la démonstration de matériel d'entretien des bords de champs du 25 septembre 2013.

Le soleil était de la partie ce mercredi 25 septembre 2013 au GAEC de SAVIGNEUX, en bord de Coise, pour cet après-midi de démonstration. Ce sont environ 40 agriculteurs qui se sont déplacés pour voir fonctionner différents types de matériels permettant de mécaniser l'entretien des bords de champs et des bords de cours d'eau.

Les agriculteurs sont sensibilisés à l'utilisation de moyens mécaniques pour répondre à leurs besoins notamment sur les zones tampon en bord de cours d'eau et cela d'autant plus depuis l'interdiction d'utiliser des désherbants à proximité de tous points d'eau. Parmi eux, les associés du GAEC de Savigneux, participent depuis plus de 10 ans à une réflexion globale pour trouver des solutions qui permettent l'entretien des haies, le fauchage sous les clôtures et également l'entretien de la végétation des berges de la Coise. A eux seuls, ils doivent entretenir environ 2 km de berge. Si certains travaux peuvent être assurés par le SIMA Coise dans le cadre des travaux liés au plan de gestion de la végétation des cours d'eau, d'autres travaux comme la fauche des orties ou des ronces qui envahissent les clôtures ne relèvent pas de l'intérêt général et restent donc à la charge des exploitants riverains.

Les associés du GAEC sont conscients qu'une ripisylve dense et bien entretenue limite la prolifération d'une flore indésirable (orties, renouée du Japon.....), qu'elle permet d'assurer la stabilité des berges grâce au système racinaire.

Ils mesurent également l'intérêt de l'entretien des haies et des bords de champ et sont à la recherche d'un matériel qui puisse répondre à leurs besoins.



4 matériels étaient présents :



Les différents constructeurs ou revendeurs, lors d'une 1^{ère} phase statique, ont présenté les caractéristiques techniques des matériels.

L'ensemble du matériel présenté est monté sur bras articulé. Les outils sont interchangeables selon la nature des travaux à réaliser.

1/ Le lamier à scies circulaires

Marque : Rousseau

Modèle : Kirogn

Coût approximatif: 6 500€ HT

Il sectionne les branches jusqu'à 22 cm de diamètre et peut atteindre 6 m de haut. L'affûtage des disques se fait environ 2 fois par an.

Néanmoins ce matériel nécessite une protection de la cabine du tracteur. Si les branches sont coupées proprement, elles tombent à terre, voir sur les clôtures et doivent être ensuite retirées.



2/ L'épareuse

Marque : Noremat

Modèle :

Coût approximatif: 23 000€

Elle est équipée d'un bras de 5 mètres, d'un groupe de fauche et de broyage avec rotor à manille. Elle est montée avec un pivot qui donne une stabilité au tracteur même lors de dévers importants. Démontable, le jeu de couteaux est facile à remplacer. Elle est équipée d'un refroidisseur hydraulique et d'une transmission à courroie et fonctionne avec une commande mono levier à basse pression. Elle existe en toute électrique.

3/ Broyeur d'accotement

Marque : Lagarde (fabrication dans le sud-ouest)

Modèle :

Coût :

Il est équipé d'un bras de 4,20 mètres et d'un rouleau broyeur de 2 mètres.

Il se déporte sur la droite jusqu'à 1,80 mètres. Attelé en trois points classiques, il est équipé de marteaux. Il suit les irrégularités du terrain. L'inversion du sens de rotation du rotor se fait par commandes depuis le poste de conduite.



4/ Broyeur sous clôture

Marque : GyraX

Coût : 3 500€

Maniable, il passe sous les clôtures électriques et barbelées pour couper les repousses de l'année. Lorsqu'il rencontre un piquet de clôture, il en fait le tour côté tracteur et se repositionne sous la clôture. C'est peut être l'outil idéal pour la fauche des orties et des herbes qui risquent d'envahir les clôtures électriques et contrarier leur bon fonctionnement.



En conclusion, sur une exploitation qui doit entretenir des bords de champs, des talus, des bords de rivière, aucun appareil présenté ne sera adapté à tous les cas. Cette démonstration a tout de même permis de présenter une gamme de ce qui existe sur le marché, il ne manquait que le sécateur.

Plusieurs choix peuvent être fait : faire appel à un prestataire, investir individuellement ou en CUMA.

Cette journée s'est réalisée en partenariat avec la FDCUMA de la Loire et la Chambre d'agriculture du Rhône.